



**Examen Périodique  
Universel  
Le Togo se  
prépare pour son  
second passage** P 4

**Processus de décentralisation  
L'approche  
participative du Chef  
de l'État décriée par  
l'opposition** P 5



# LIBERAL

*Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion*

N° 0248 du Mercredi 06 avril 2016 - 250 F CFA / Etranger 1€

**Dernière minute  
La délégation  
allemande  
décorée par le  
Chef de l'Etat**



Arrivée dans le cadre du Printemps de la coopération les responsables de délégation allemande ont été décorés par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé. La cérémonie de remise de distinction a eu lieu hier.■

**Des files d'attente  
interminables dans les  
stations-service**



**La thèse d'une  
pénurie de  
carburant écartée** P 2



**Coopération Germano-Togolaise  
Tout baigne! Et les jeunes de  
l'ANC se plaignent** P 3

**Eperviers du Togo**



**Claude Leroy  
pressenti  
pour  
remplacer  
Tom Saintfiet** P 7

**Suite Coupe de  
l'indépendance  
du Togo  
Tirage au  
sort ce  
mercredi** P 7

## Sécurité et santé sur le lieu du travail

# La Caisse Nationale de Sécurité Sociale s'engage

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a lancé la 20e édition du mois de la prévention vendredi dernier. Ce lancement a connu la présence de Walla Koffi directeur de la CNSS, du directeur de cabinet du ministère du Travail Kossi Kassegnin Donko. Au cours de son discours de lancement, le directeur de cabinet en charge du ministère a ressassé la situation des accidents de travail au cours de ces trois dernières années. Selon M. Donko, au cours des trois dernières années (2013, 2014, 2015), le Togo a enregistré de façon chronologique 1675, 1210 et 1502 cas d'accidents de travail et maladies. « Il nous faut prendre des mesures préventives aussi bien efficaces que pertinentes, sensibiliser les employeurs, les centrales syndicales ainsi que les travailleurs, former les membres des organes de prévention dans les entreprises qui négligent de protéger leurs travailleurs sur les lieux de travail



conformément à la loi » a-t-il laissé entendre.

Pour le directeur de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale M. Walla, une série de manifestations est bien inscrite pour célébrer avec faste cette 20e édition. Il s'agit des séances de sensibilisation sur la prévention, des accidents de circulation dans les entreprises et sociétés à l'instar du port autonome de Lomé, la CEET, les banques, les sociétés de gardiennages. Il faut noter que



cette série de sensibilisation a les travailleurs sur pour objectif de conscientiser l'importance du respect du

code de la route et surtout de conduire de façon responsable en évitant de devenir auteur des accidents de circulation ou victime, des comportements usagers à risques pour les autres.

Il faut rappeler que cette problématique est au centre des préoccupations du gouvernement togolais qui s'emploie à assainir le secteur.

CK



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC  
du 23 décembre 2010

**Directeur de la Publication**  
Fabrice P. Dariworé

**Comité de Rédaction**  
Schmidt EZA  
Dieudonné ESSOHANAM  
Charles KEYEWA  
P. Fabrice  
Démocrate KOUDAMA

**Correcteur**  
S. Didier

**Infographie**  
Raphaël AHIALE

**Adresse**  
Route de Mission Tové, non loin du  
Petit Séminaire, Agoè  
Tél: +228 90 15 87 53  
+228 22 41 92 91  
13 BP 152 Lomé-TOGO

**Imprimerie**  
La Colombe  
**Tirage**  
2000 exemplaires

## Des files d'attente interminables dans les stations-service La thèse d'une pénurie de carburant écartée

C'est un véritable parcours de combattant pour les automobilistes à la recherche du carburant. Depuis quelques jours, de longues files d'attente sont perceptibles dans les différentes stations-service. Qu'est ce qui explique cette situation ? Des commentaires allaient bon train. D'aucuns ont vite conclu à une pénurie constatée quelque fois ou encore un signe avant-coureur d'une prochaine augmentation des prix à la pompe, d'autres évoquaient un problème d'organisation au niveau de la Société Togolaise d'Entreposage(STE) le seul grossiste qui est autorisé à redistribuer les produits pétroliers aux compagnies pétrolières. Aux dernières nouvelles, rien de tout ça ; on évoque plutôt une pénurie de l'essence de contrebande en provenance du Nigéria et du Bénin voisin qui est introuvable depuis la semaine dernière. Cette situation a provoqué la ruée des habitués clients vers les stations-service confrontés à une demande devenue très forte a expliqué en



substance, selon Mme la ministre du commerce LEGZIM-BALOUKI qui s'est confiée à nos confrères de republicoftogo.com. Le gouvernement a demandé à la STE de réapprovisionner tous les réseaux pendant le week-end et

lundi aussi bien à Lomé que dans d'autres régions du pays où le carburant était devenu une denrée très rare. La situation est en train d'être maîtrisée. L'on a pu apercevoir depuis hier des véhicules citernes approvisionnant des stations-services.■

# Coopération Germano-Togolaise Tout baigne! Et les jeunes de l'ANC se plaignent



Après des relations tumultueuses entre le Togo et l'Allemagne dans les années 90, ces deux pays sont parvenus à reprendre leur coopération en décembre 2011. Dès lors, l'Allemagne appuie financièrement le Togo sur plus de 30 projets depuis 4 ans. Aujourd'hui, les relations entre l'Allemagne et le Togo sont au beau fixe. C'est pour célébrer et renforcer cette bonne entente entre ces deux pays liés par l'histoire que le Ministère des Affaires Etrangère, de la Coopération et de l'Intégration Africaine a organisé le Printemps de la Coopération Germano-Togolaise qui a réuni du 4 au 5 avril derniers les hommes d'affaires et parlementaires allemands, les opérateurs économiques togolais et les membres du gouvernement.

Ce forum économique est une manière pour le gouvernement togolais de célébrer la reprise de la coopération entre ces deux pays. Il voudrait, par la même occasion, montrer aux opérateurs économiques allemands que le Togo d'aujourd'hui est comparable à leur printemps, période où il fait beau vivre donc propice aux affaires. En outre, il n'est un secret pour personne que l'Allemagne constitue la première puissance économique de l'Europe. Donc à travers cette rencontre, le gouvernement togolais compte aussi profiter de l'expérience et du savoir-faire économique de l'Allemagne. Pour parvenir à ces objectifs, plusieurs activités ont meublés ces rencontres à savoir des communications portants sur des thèmes tels que « Le Togo, un marché fiable et attractif pour le développement », « les grands axes de la

coopération allemande », « l'enseignement technique et professionnel, le levier du développement suivies d'échanges avec le public ». Des rencontres G-to-B c'est-à-dire entre le gouvernement et les hommes d'affaires allemands ainsi que des rencontres B-to-B, entre d'hommes d'affaires à hommes d'affaires allemands et togolais.

Pour exhorter ces opérateurs économiques à venir investir au Togo, le ministre des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine, le Prof. Robert Dussey a égrené le chapelet des réformes opérées par le gouvernement pour baliser la voie à l'éclosion et aux investissements économiques à savoir la création de l'Office Togolais des recettes (OTR), la création du guichet unique, la réduction des frais de création d'une entreprise pour ne citer que celles-là.

L'ambassadeur d'Allemagne au Togo, Christophe Sander a pour sa part fait état de la bonne marche des relations entre le Togo et l'Allemagne, en témoigne selon lui, les nombreuses structures de la société allemande qui sont visibles par leurs stands implantées à cet événement. Pour lui, il est du rôle des politiques de mettre ensemble les entrepreneurs de leurs pays avec les autres afin de créer de la richesse et de l'emplois car a-t-il poursuivi, le Togo a besoin d'emploi pour résoudre le problème de chômage de sa population qui est majoritairement jeune.

Cette cérémonie d'ouverture a pris fin avec la visite des stands. ■

*Alain Tchédéré.*

## Plein feu sur la coopération allemande au développement du Togo

### Coopération multilatérale

L'Union européenne a accordé, au titre du 11ème FED (2014-2020), une enveloppe de 216 millions d'euros au Togo. La part allemande s'élève à environ 20,6%.

### Projets/Programmes régionaux

32,5 millions d'euros sont réservés du Togo au titre du programme dénommé « Système d'échanges d'énergie électrique ouest-africain (EEEOA - WAPP) » : soutien aux interconnexions électriques respectueuses de l'environnement en Afrique de l'Ouest.

11,5 millions d'euros sont accordés au Togo, depuis 2012, pour la réhabilitation de la centrale hydro-électrique de Nangbéto. Le même montant est accordé au Bénin pour ce projet.

Soutien à la promotion de l'agriculture orientée sur le marché dans cinq pays africains (Ghana, Cameroun, Nigeria, Côte d'Ivoire et Togo). Il s'agit d'un soutien aux cultivateurs africains de cacao afin d'améliorer durablement leurs revenus et les approvisionnements alimentaires à travers l'agriculture diversifiée. Ce projet régional est cofinancé avec l'Union européenne. Au Togo, ce projet est réalisé en coopération étroite avec le ProDRA pour renforcer les compétences entrepreneuriales (Farmer Business School) des producteurs de cacao.

Dans le cadre d'un programme régional du NEPAD, l'Allemagne soutient le projet « Education et Formation Technique Professionnelle Agricole (EFTPA) » mis en œuvre dans sa phase pilote (2014-2016) au Togo avec un montant de 900 000 euros pour les trois années.

### Aide d'urgence et de transition pour le développement

La partie allemande soutient le « Projet d'Adaptation au Changement Climatique au Togo » à hauteur de 1,8 million d'euros provenant du Fonds spécial pour l'énergie et le climat. Le programme s'étend de 2013 à 2018.

### Coopération au développement au sens large du terme

Le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) soutient neuf projets de promoteurs privés togolais à hauteur d'environ 678 000 euros. Les principales subventions sont allouées aux associations suivantes : Africa action/Deutschland e.V. pour l'extension d'une clinique par une unité de soins Femme et Enfant à Atakpamé-Agbonou ; KinderrechteAfrika e.V. pour la mise en place d'un système moderne de justice pour mineurs ; CVJM-Gesamtverband in Deutschland e.V. pour le développement de formation et de perfectionnement agricoles ;

Dans le cadre des activités des fondations politiques allemandes, le BMZ soutient au Togo

des programmes en cours de la Fondation Friedrich Ebert (FES) et de la Fondation Hanns Seidel (HSS) à hauteur d'environ 853 000 euros et 703 000 euros, respectivement ;

Le BMZ soutient le Togo à hauteur d'environ 5,6 millions d'euros dans le cadre de la coopération des Eglises à travers des programmes en cours d'exécution. Ce montant est réparti entre l'Association Protestante de Coopération pour le Développement-EZE (5,3 millions d'euros) et l'Agence catholique (allemande) d'aide au développement-KZE (0,3 million d'euros) et porte sur des projets dans différents domaines tels que le développement des communautés, le développement rural, la sécurité alimentaire, la promotion de groupes-cible comme les femmes et enfants ou les petits paysans ainsi que le développement de capacités pour la société civile togolaise.

Des Volontaires allemands travaillent actuellement au Togo dont la majorité intervient dans des projets d'éducation, mais aussi dans des projets de santé ou dans le travail avec des personnes handicapées.

### Activités d'autres Ministères éligibles à l'Aide Publique au Développement

L'Ambassade d'Allemagne au Togo réalise des microprojets de développement à impact rapide. En 2014, un montant de 70 000 euros est alloué sur la base de requêtes soumises par des ONG ;

Le projet « Réserve de Biosphère Transfrontalière Delta du Mono », financé par le Ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Construction et de la Sécurité nucléaire (BMUB) dans le cadre de l'Initiative internationale pour la protection du climat, soutient le Togo et le Bénin à préparer la reconnaissance du Delta du Mono comme Réserve de Biosphère de l'UNESCO. L'objectif est de protéger et d'utiliser durablement la diversité biologique et les services de l'écosystème pour la population locale. Un engagement à cet égard a été pris par le BMUB à hauteur de 7,5 millions d'euros.

Les derniers projets lancés par le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne en faveur du Togo sont intitulés « Un seul monde sans faim » et « Renforcement des systèmes de santé de base au Togo », avec des fonds respectifs de 9,40 millions d'euros et 5 millions d'euros. Le projet intitulé « Plus de place au sport - 1000 chances pour l'Afrique » est financé à hauteur de 9 millions d'euros en faveur de plusieurs pays d'Afrique dont le Togo.

Cet appui multiforme de l'Allemagne au Togo, loin d'être exhaustif, témoigne de la densité de la coopération allemande au Togo et de l'excellente qualité des relations historiques d'amitié entre les deux pays. ■

*Source: ministère des affaires étrangères*

## Examen Périodique Universel

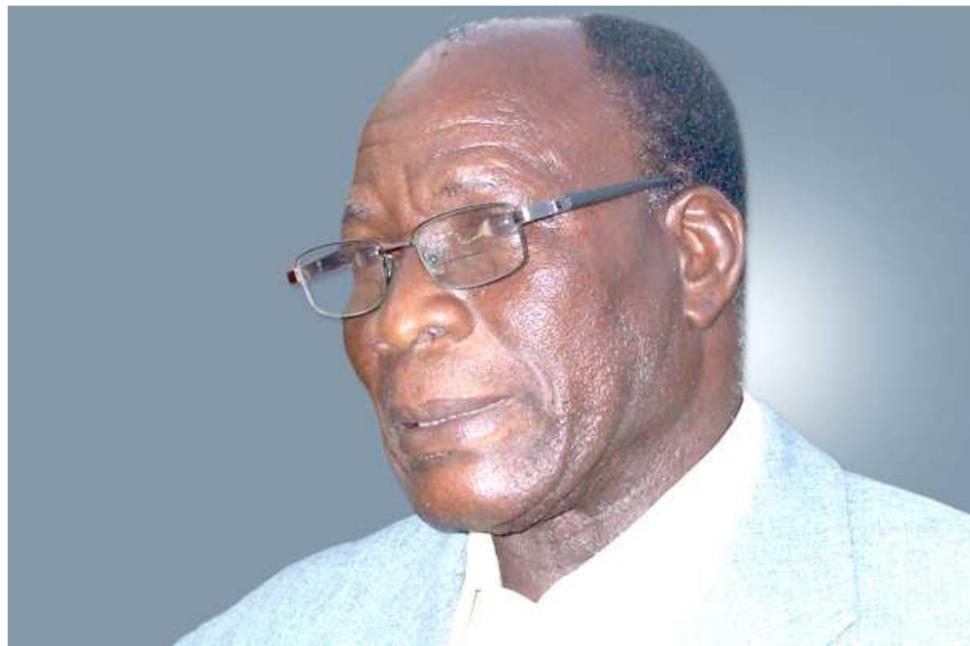
# Le Togo se prépare pour son second passage

Le Togo effectuera en octobre prochain, le passage de son second cycle devant le conseil des droits de l'homme dans le cadre de l'Examen Périodique Universel (EPU). Ce passage interviendra quatre ans après le premier passage en novembre 2011 précisément. En effet, après ce premier cycle en 2011, le conseil des droits de l'homme a établi un calendrier fixant à partir de 2012, la date à laquelle chacun des pays membres sera examiné pour la deuxième fois. En ce qui concerne le Togo, le passage de ce second cycle portera sur les recommandations issues et autres préoccupations. En prélude à ce passage, la Commission Nationale des Droits de l'Homme organise un atelier de validation du rapport sur la situation des droits de l'homme au Togo, rapport qui sera présenté à Genève en octobre prochain. Ce rapport dont notre rédaction a eu copie, prend en compte les avancées sur les questions de droits de l'homme. Il soulève également des inquiétudes et préoccupations sur ce qui reste à faire.

De sources proches de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) on parle d'avancées notables dans divers domaines notamment le renforcement de l'arsenal juridique interne. Il s'agit par

exemple de la convention contre les disparitions forcées, de la loi relative à l'aide juridictionnelle, de la loi portant code des personnes et de la famille, et de l'adoption l'an dernier du nouveau code pénal. Au-delà de l'existence de ce cadre normatif, favorable à une meilleure promotion et protection des droits de l'homme.

Sur le plan des droits civils et politiques on parle de la politique pénitentiaire qui a connu une amélioration, on note l'augmentation du budget de l'administration pénitentiaire à hauteur de 87%. De nouveaux centres de détention ont été construits. Le renforcement de l'effectif des agents de sécurité dans l'administration pénitentiaire. Il est à noter tout de même que malgré ces mesures, les conditions de détention ne sont pas toujours les meilleurs des couacs au niveau de la nutrition, la santé des détenus. Mais les lieux des gardes à vue dans les gendarmeries et les commissariats ont été améliorés. La question de la torture trouve une approche de solution des efforts ont été fournis, par le gouvernement. On pourra citer, l'introduction des modules sur les droits de l'homme et la lutte contre la torture dans les programmes de formation des officiers de police



judiciaire et des surveillants de l'administration pénitentiaire. Le nouveau code pénal adopté en mars dernier incrimine la torture et autres peines ou traitement inhumain, une réelle avancée.

Sur le terrain de liberté d'opinion et d'expression, la CNDH observe qu'au Togo il y a une marge de liberté d'expression. Il est à saluer la modification de la loi organique relative à

la HAAC et l'adoption de la loi fixant les conditions d'exercice de la liberté de réunion et de manifestation pacifique et publique sans oublier la loi sur l'accès à l'information. Autant d'avancées qui permettent au Togo de garder la sérénité à quelques mois de son passage devant le conseil des droits de l'homme dont il est d'ailleurs membre désormais. ■

Fab



**ESMC**  
**ENTREPRISE SOCIALE DE MARCHÉ COMMUN**  
 Conseil en Organisation des Affaires Commerciales, Recherche & Développement de logiciels, Exploitation du Progiciel MCNP, Commerce sur Internet  
 RCCM N° : TG-LOME 2014 B 514 - N°FISCAL 1455870 - N°CNCS 42425

## COMMUNIQUE

Dans le cadre de la réalisation et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'objectif 1: « **éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde** » et l'objectif 8 : « **promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un vrai travail décent pour tous** », l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) a mis en place l'outil progiciel **MCNP** pour l'exécution de ces ODD à l'horizon 2030.

Pour ce faire un appel à candidature est lancé par l'ESMC à toute personne physique pour le recrutement des « **intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte** » dont la mission consiste à :

- Exécuter les souscriptions aux Comptes Marchands et aux Bons de Consommation pour soi et pour tiers.
- Exécuter l'activation pour tous (ouverture de Comptes Marchands pour soi et pour tiers).

### Conditions à remplir :

- Souscrire soi-même au Compte Marchand et à 10 Comptes pour tiers au montant de vingt-six mille huit cent soixante-quinze francs CFA (26.875 F CFA),
  - Remplir le formulaire de l'offre d'emploi « **d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte** »,
  - Maîtriser l'outil informatique,
  - Parler couramment le français et une langue de la localité d'affectation,
  - Bien maîtriser la localité d'affectation.
- \* **NB : Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'une moto avec une visite technique, d'une assurance moto à jour et d'un permis de conduire est un atout majeur.**

L'inscription est ouverte sur le site [www.esmcgacsource.com/inscription](http://www.esmcgacsource.com/inscription) autonome offreur d'emploi **d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte**.

Pour d'amples informations et pour la souscription appeler les numéros suivants : + (228) 93 66 62 75 / 96 00 11 85.

## Processus de décentralisation

# L'approche participative du Chef de l'État décriée par l'opposition

La réaction des partis de l'opposition au lendemain des échanges entre le chef de l'Etat et les chefs traditionnels sur le processus de décentralisation, est surprenante. Après avoir sonné pendant des années le tocsin pour alerter l'opinion nationale et internationale sur le manque de volonté du pouvoir en place d'organiser les locales, cette même opposition hausse aujourd'hui le ton pour dénoncer la volonté désormais affichée des autorités à concrétiser le processus de décentralisation tel que préconisé aussi bien par la constitution que les différents accords politiques notamment l'APG signé en 2006. Là où le bât blesse, c'est de vouloir faire de la décentralisation un sujet essentiellement politique. En tout cas le privilège accordé aux chefs cantons par le président de la république, n'était pas de nature à plaire à certains leaders politiques. Ces derniers n'ont pas dissimulé leur mécontentement vis-à-vis des échanges que le Chef de l'Etat en personne a eue le 28 Mars dernier avec les représentants des us et coutumes. Pour Jean Pierre FABRE le Chef de file de l'opposition, le Président de la République s'est trompé de destinataires ou d'interlocuteurs. « Ce ne sont pas les chefs traditionnels qui vont appeler la population à aller aux élections locales, ils n'évaluent pas la manière dont une élection est organisée, il faut s'entretenir avec les partis politiques » a déclaré sur une radio de la place le leader de l'opposition.

Certes les élections locales font partie des agendas des politiques, mais on ne saurait en faire une question essentiellement politique. La communalisation répond beaucoup plus à un souci de développement de nos localités plutôt que de la promotion des partis politiques.



En effet, La décentralisation consiste en un transfert de pouvoirs de l'État vers des personnes morales de droit public distinctes de lui. Elles disposent d'une autonomie plus ou moins grande, selon le degré de décentralisation. Ouvrir un dialogue avec les chefs traditionnels n'est que logique. C'est d'ailleurs à juste titre que le Président de la République Faure Gnassingbé dans ses échanges avec les chefs traditionnels a déclaré en substance que « La décentralisation permet d'améliorer l'organisation administrative et de la rendre plus efficace en déléguant des pouvoirs à des élus locaux...nous devons tous œuvrer à son succès car l'objectif ultime est de faire reculer la pauvreté. Mais Le gouvernement ne peut pas agir tout seul. C'est pourquoi nous avons tenu à recueillir vos observations, vos suggestions et vos critiques pour mieux avancer».

Il faut dire que la rencontre d'échanges avec les chefs n'est que le début d'un dialogue sur le processus de décentralisation qui pourrait dans les

jours à venir s'étendre à d'autres entités comme les partis politiques qui forcément ne sont pas la priorité même si ça les intéresse.

Les dernières élections locales au Togo remontent à 1987. Les soubresauts politiques qui ont émaillé le début du processus de démocratisation a éloigné pendant des années, le Togo d'une préoccupation, celle d'organiser les élections locales. Depuis lors, les communes du Togo ont fonctionné avec à leur tête de chef de délégation en lieu place des maires généralement élus à l'issue des élections municipales ou locales. Le processus devant aboutir à l'organisation des élections locales au Togo a finalement débuté trois ans avant la mise en place des délégations spéciales. En 1998, la loi portant décentralisation a été votée. Puis le Togo s'est doté en 2004 d'un Programme national sur la consolidation et la décentralisation (PNCD) qui aborde la décentralisation comme un processus de longue durée mis en œuvre de façon participative et globale. Et plusieurs

textes, en 2007 et 2008, sont venus compléter l'arsenal juridique en la matière.

Les politiques ont toujours répondu présent aux rendez-vous électoraux notamment les législatives et la présidentielle, sans réellement afficher une envie de voir organiser les élections locales. Les locales au départ ne semblaient pas intéresser l'opposition qui était beaucoup préoccupé par le pouvoir au sommet d'où l'obsession pour la présidentielle ou dans une moindre mesure les législatives

Hormis les législatives de 1994, l'opposition togolaise a toujours perdu les élections aussi bien présidentielle que législatives. A défaut de prendre le pouvoir au sommet, on a fini par comprendre au sein de l'opposition qu'il faut d'abord prendre le pouvoir à la base d'où l'intérêt pour les locales. On ne grimpe pas un arbre par le sommet dit-on. ■

FP

## Echos du conseil des ministres

# De nouvelles orientations sécuritaires

L'aspect sécuritaire est plus que jamais au cœur des priorités de l'exécutif togolais. Les récentes attaques des djihadistes en témoignent. Le Togo comme la plupart des pays de la sous régions veut redynamiser sa structure sécuritaire. C'est donc en Chef des armées et ministre de la défense que le président de la république a présidé le conseil des ministres à Notsé le 1er

avril dernier. Au cours de ce conseil, un décret a été pris et vise à assurer une meilleure synergie entre les missions assignées au ministre (ministère de la sécurité et de la protection civile) et celle confiées à l'ensemble des services de son département. Ainsi, le ministre de la sécurité et de la protection civile assure désormais principalement la sécurité intérieure et la

protection civile cependant, de nouvelles directions sont créées pour prendre en compte les défis sécuritaires auxquels le pays est confronté. Pour mener à bien les opérations, 5 directions et un poste voient ainsi le jour. Il s'agit : de la direction des opérations extérieures et de la coopération ; de la direction de la communication et de l'informatique et de

l'archivage ; de la direction des écoles et de la formation ; la direction de la surveillance des voies publiques ; la direction des affaires juridiques et du contentieux et enfin un poste de conseiller juridique.

Pour pallier aux problèmes de coordination en cas des catastrophes naturelles ou sanitaires, une politique de protection civile assortie d'un plan d'action en cours va

donner à une agence nationale de la protection civile. Cette agence aura pour principale tâche de coordonner les actions de toutes les structures intervenants dans le domaine de la mobilisation des ressources auprès des partenaires humanitaires ou de développement. ■

La rédaction



## ELECTIONS CONSULAIRES 2016



### ELECTIONS DES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE CONSULAIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU TOGO.

#### COMMERCANTS, INDUSTRIELS, PRESTATAIRES DE SERVICES

TRES BIENTÔT VOUS SEREZ APPELES A ELIRE VOS REPRESENTANTS

qui auront la charge de choisir pour vous les orientations, les actions et les services pour le développement de vos activités.

**VOTRE DEVOIR EST DE PARTICIPER A CES ELECTIONS  
PREPAREZ-VOUS A Y PARTICIPER**

Renseignements :

- |   |   |
|---|---|
| ☛ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Lomé -                 | Tél : 22 23 29 00 / 22 21 20 65 / 22 21 70 65 |
| ☛ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Tsévié -               | Tél : 23 21 19 30 /                           |
| ☛ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Atakpamé -             | Tél : 24 42 17 70 / 22 42 33 00               |
| ☛ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Sokodé -               | Tél : 24 45 18 12                             |
| ☛ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Kara -                 | Tél : 26 60 00 59 / 22 36 58 87               |
| ☛ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Dapaong -              | Tél : 27 70 89 84 / 22 32 07 33               |
| ☛ Bureaux de Préfecture ou Sous-préfecture de votre lieu de résidence |   |



## ELECTIONS CONSULAIRES 2016



*La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo informe les opérateurs économiques établis au Togo et exerçant dans les secteurs du Commerce, de l'Industrie et des Services que très bientôt, des élections auront lieu pour le renouvellement des organes dirigeants de la Chambre de Commerce.*

#### INFORMATIONS ET PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

\*\*\*\*\*

- 1- Secteur d'activité
- 2- Catégorie
- 3- Raison sociale
- 4- Adresse d'exercice de l'activité
- 5- Nom et prénoms du Directeur/Représentant
- 6- Date de naissance
- 7- Nationalité
- 8- Lieu de résidence
- 9- Date de prise de fonction dans le secteur
- 10- Chiffre d'affaires
- 11 - Copie de la carte unique CFE
- 12 - N° Immatriculation/CCIT et date
- 13 - N° du quitus CCIT et date
- 14 - N° du quitus fiscal et date

#### LISTE DES PIECES A FOURNIR PAR LES CANDIDATS AUX ELECTIONS

\*\*\*\*\*

- 1- Une demande écrite précisant le secteur, la catégorie et la région d'installation choisie
- 2- Un extrait d'acte de naissance
- 3- Un extrait de Casier Judiciaire de moins de 3 mois
- 4- Une Attestation d'existence de la Chambre de Commerce
- 5- Une Attestation de non faillite et de non charge d'une procédure judiciaire délivrée par le Tribunal
- 6- Deux photos d'identité
- 7- Une photocopie certifiée conforme des quittances des cotisations obligatoires à la Chambre Consulaire
- 8- Une déclaration sur honneur
- 9- Une photocopie certifiée conforme du reçu de paiement de la Caution
- 10 - Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou Passeport

Renseignements :

- |   |   |
|---|---|
| ☛ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Lomé -                 | Tél : 22 23 29 00 / 22 21 20 65 / 22 21 70 65 |
| ☛ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Tsévié -               | Tél : 23 21 19 30/23 30 01 02                 |
| ☛ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Atakpamé -             | Tél : 24 42 17 70/22 42 33 00                 |
| ☛ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Sokodé -               | Tél : 24 45 18 12                             |
| ☛ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Kara -                 | Tél : 26 60 00 59/23 36 58 87                 |
| ☛ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Dapaong -              | Tél : 27 72 89 84/22 32 07 33                 |
| ☛ Bureaux de Préfecture ou Sous-préfecture de votre lieu de résidence |   |

## Coupe de l'indépendance du Togo Le tirage au sort pour le tour suivant se tient ce matin

Comme annoncée, la coupe de l'indépendance a démarré le 02 avril dernier sur toute l'étendue du territoire nationale. Diverses fortunes ont donc été connues par les divers clubs de D1 et D2. Ainsi, Gomido de Kpalimé a écarté Maranatha de Fiofio 2 buts à 0. Agaza de Lomé a épinglé Ententé II de Lomé 3 buts à 0 alors que Koroki de Tchamba a battu Abou Ossé d'Anié 2 buts à 0. Sara Sport de Bafilo a dominé l'AS Binah 2 buts à 1 ; même son de cloche à Lomé où l'AS TG Port a éliminé AS OTR 2 à 1. Foadan de Dapaong a battu ASK de Kara aux tirs 4 contre 2 tandis qu'ASKO de Kara a écarté Gbikinti de Bassar aux tirs au but 8 à 7. Gblohoe-Su d'Aného a tenu en échec Asfosa de Lomé 2 buts à 1 et Tigre Noir de Cinkassé a corrigé Doumbé de Mango 3 buts à 1.

Le plus lourd score de ces 16ème de finale vient d'Atakpamé où Okiti de Badou a atomisé Kotoko de Lavié 5 buts à 1.

La commission d'organisation de la compétition s'est réunie hier afin d'homologuer ces différentes rencontres. A l'issue, la commission d'organisation a donné match perdu à Ifodjè d'Atakpamé par 3 buts à zéro suite à une réserve déposée par le club Espoir FC de Tsévié pour non présentation de licences avant le match Ifodjè vs Espoir en date du 03 avril 2016.

Cette décision intervient après l'exclusion par le Comité Exécutif de la Fédération Togolaise de Football de deux clubs Foukpa Football Club de Sotouboua et Tchaoudjo Athletic Club de Sokodé des tours préliminaires de la Coupe



du 27 Avril, pour raison de deux engagements suite à la saisine du commission d'organisation de la compétition. Aussi 26 clubs prennent finalement part à la compétition.

Le tirage au sort tient donc ce matin avec les clubs suivants :

Agaza, Dyto, Gomido, AS Togo Port, Koroki, ASKO, Sara sport, Okiti, Foadan, Tigre noir de Cinkassé, Sémassi, Unisport, Espoir, Agouwa, Gboloe-su et Gbikinti.

Le vainqueur de la Coupe empochera une enveloppe d'un

million de Fcfa alors que le deuxième et le troisième repartiront avec 750.000 et 500.000 Fcfa. Les clubs participants auront une subvention de 200.000 francs pour démarrer la compétition.■

*Démocrate*

## Eperviers du Togo Claude Leroy pressenti pour remplacer Tom Saintfiet

Après la dégringolade de la première place à l'avant dernière de son groupe de qualification, l'heure est au compte rendu du côté des Eperviers du Togo. C'est en tout cas la nouvelle politique de la FTF qui demande au sélectionneur du Togo Tom Saintfiet de faire un bilan de la double confrontation contre les Aigles du Carthage à l'issue de laquelle les Eperviers ont laissé beaucoup de plumes.

Si certains expliquent cette demande de la FTF comme un fait normal dans un secteur qui se veut professionnel, d'autres par contre pensent que cela sonne le glas de l'épisode Saintfiet. En effet, beaucoup de voix appellent au licenciement du Belge. La FTF est-elle dans la même logique ? Pas si fantaisiste cet argument si l'on se réfère instamment au manitou du continent Claude Leroy qui vivement pressenti pour remplacer le belge et redresser la sélection nationale. En effet, l'information fait grand bruit à Lomé et avant une officialisation du ministère des Sports, Claude Leroy pourrait être le prochain sélectionneur des éperviers. Le technicien français séjourne à Lomé depuis 48 heures et a discuté avec les autorités togolaises sur son possible recrutement à la tête des éperviers et aux dernières nouvelles, Claude Leroy



devrait prendre les rênes des éperviers pour 2 ans.

Selon les derniers développements, Tom Saintfiet et les autorités togolaises auraient trouvé un accord à l'amiable pour permettre au technicien belge qui a encore un an de contrat de quitter les éperviers.

Le Togo qui était premier de son groupe des éliminatoires pour la CAN 2017 vient de perdre deux places en l'espace de deux journées et compte désormais 7 points derrière la Tunisie qui a le même nombre de points et le Libéria, actuel leader du groupe avec 10 points. Les deux dernières journées seront vraiment déterminantes pour ces trois sélections dans un groupe où seule une sélection sera qualifiée.■

*Démocrate*

## L'université de Lomé en plein préparatifs de la semaine de l'étudiant Halte à la débauche ?



L'université de Lomé est en plein préparatifs pour la semaine de l'étudiant. La semaine de l'étudiant celle qui fait montre des talents et prouesses de l'étudiant va prendre son envol ce 14 avril 2016. Mais a-t-on la même lecture de cette semaine au niveau des étudiants de l'université de Lomé ?

Jadis, la semaine de l'étudiant était une porte ouverte pour le chimiste de faire montre de son savoir faire en créant des solutions chimiques. De même l'étudiant physicien, le mathématicien, ou spécialiste en droit bref tous se regroupaient en agora pour jauger leur savoir faire.

La semaine de l'étudiant de nos jours a pris une autre allure et elle ne compte pas changer de direction si rien n'est fait. En effet la semaine de l'étudiant rime plutôt avec vente de boissons ou de nourritures, les défilés des filles dans des tenues qui portent atteinte à la pudeur. L'année passée a montré avec suffisance ce que la jeunesse estudiantine pense de cette

semaine. L'on ne saurait dire ce que la foire de l'université a pu transmettre comme message aux étudiants. Outre les exhibitions les excès d'alcool et la débauche occasionnée par cette foire, on pouvait aussi noter que l'aspect culturel n'était pas du tout au rendez-vous. Au cours de cette foire, l'étudiant n'a pas été vu dans son rôle d'homme de demain.

Laxisme ou manque de vigilance, la présidence première responsable de l'université a laissé faire sans demander de compte rendu. Et pourtant les critiques n'ont pas manqué de fuser de partout pour dénoncer cet aspect de la chose.

Nous voici encore à quelques jours de cette manifestation. Va-t-elle ridiculiser une fois de plus cette grande maison du savoir ou va-t-on prendre des initiatives pour endiguer cet aspect néfaste de la chose ? Les autorités de l'université de Lomé doivent en tout cas mettre les gardes fou pour ne plus se permettre ces genres de pratiques non didactiques.■

*Alain Tchédre*



Togotelecom

## COMMUNIQUÉ

DU **30 MARS AU 02 MAI 2016**, TOGO TELECOM LANCE À L'ENDROIT DE TOUS LES REVENDEURS (PDV) DE SES SERVICES, UNE PROMOTION SPÉCIALE DENOMMÉE : « **LE MOIS DU DISTRIBUTEUR** ». PENDANT CETTE PÉRIODE, CHAQUE PDV PERCEVRA UNE RISTOURNE DE 30% DE CRÉDIT SUR LA VENTE DE SES RECHARGES.

**NB : LES TRANSFERTS DE CRÉDITS ENTRE DISTRIBUTEURS (PDV) NE SONT PAS PRIS EN COMPTE.**

AU COURS DE CETTE PÉRIODE, VOUS POUVEZ DEVENIR DISTRIBUTEUR EN ACHETANT UN PACK CONTENANT UN TÉLÉPHONE DE TRANSFERT ET UNE CARTE SIM À SEULEMENT **5 900 F CFA TTC.**

RENDEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS VENDEURS MOTORISÉS (VM) SUR TOUTE L'ÉTENDUE DU TERRITOIRE NATIONAL POUR SOUSCRIRE A CETTE OFFRE EXCLUSIVE RÉSERVÉE AUX PDV.

**INFOLINE : 119 OU 22 22 01 19** SI VOUS APPELEZ D'UN AUTRE RÉSEAU.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE DE VOTRE CONFIANCE.

LA DIRECTION GÉNÉRALE



Togotelecom

## COMMUNIQUÉ

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTÈLE QU'IL EST MAINTENANT POSSIBLE DE **RECHARGER LES FORFAITS ADSL DANS LES POINTS DE VENTE** DE TOGO TELECOM SUR TOUTE L'ÉTENDUE DU TERRITOIRE NATIONAL. JUSQU'À CE JOUR, LES RECHARGES ADSL N'ÉTAIENT POSSIBLES QUE DANS LES ESPACES TELECOM.

DÉSORMAIS, VOUS POUVEZ LE FAIRE AUSSI BIEN DANS LES ESPACES TELECOM QUE DANS LES POINTS DE VENTE MARQUÉS PAR LES VISUELS PUBLICITAIRES DE TOGO TELECOM DANS LES RUES ET QUARTIERS.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE **119** OU LE **22 22 01 19** SI VOUS APPELEZ D'UN AUTRE RÉSEAU.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE DE VOTRE CONFIANCE.

LA DIRECTION GÉNÉRALE